

le 4 mars 2009

M. Philippe RENARD
Directeur de l'Ucanss

Objet : baromètre social Ucanss

Monsieur le Directeur,

Une réunion s'est tenue le 12 février 2009 avec les délégués syndicaux et le secrétaire du comité d'entreprise pour impliquer les organisations syndicales dans l'adaptation du baromètre social institutionnel au niveau local.

Lors de cette rencontre, **nous avons rédigé cinq questions**, par un travail en commun avec le représentant de la Direction qui menait la réunion.

La Direction s'était engagée à restituer aux organisations syndicales le travail effectué, après remise en forme.

Il n'en a rien été. C'est à l'occasion du dernier Comité d'entreprise que nous avons appris, en questions diverses, qu'**une seule de nos questions avait été retenue** par le Codir, et ceci sous une forme partielle !

Dans ces conditions, nous estimons que **les organisations syndicales ont été tenues à l'écart** et nous en informons le personnel par cette lettre ouverte.

Nous nous interrogeons une fois de plus sur la qualité du dialogue social que vous souhaitez instaurer au sein de l'Ucanss avec vos interlocuteurs syndicaux.

L'ensemble des organisations syndicales de l'Ucanss